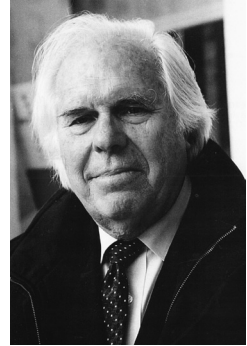


CÔTE D'IVOIRE 2021 : BATAILLE POUR LES SOUVERAINETÉS NATIONALE ET POPULAIRE



ROBERT CHARVIN *

Être solidaire des peuples africains, c'est soutenir en priorité leurs efforts pour se « désoccidentaliser ». L'objectif atteint, ils sauront eux-mêmes inventer, à partir de leurs racines riches et profondes, leur propre modernité.

Cette tâche première n'est pas nouvelle et elle est d'une grande complexité. Il s'agit de trouver une réponse à la contradiction opposant la nécessaire affirmation souveraine de chaque entité africaine témoignant de son existence et la non moins grande nécessité de les fédérer entre elles pour résister aux pôles de puissance extérieure à l'Afrique !

Dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, Senghor et une certaine élite africaine, persuadés que les États-nations en voie de construction comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire n'avaient pas la capacité d'être effectivement souverains, ont proposé une fédération franco-africaine sur une base politique égalitaire. Les droites françaises l'ont refusée. Le courant raciste le plus réactionnaire a dénoncé la présence éventuelle des représentants africains dans les institutions françaises, « polygames légiférant sur les familles françaises » (*sic*) ! La démocratie chrétienne, malgré ses prétentions « compassionnelles » (le MRP et P.-H. Teitgen), a estimé quant à elle la proposition trop coûteuse : la métropole aurait dû réduire son niveau de vie d'au moins 25-30 % ¹ !

* PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE NICE ; MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DES ARTS, DES CULTURES D'AFRIQUE ET DES DIASPORAS AFRICAINES (ASCAD, ABIDJAN).

1 Cf. F. Cooper. *Citizen between Empire and Nation*. Princeton University Press, 2014.

La seconde tentative a été de fédérer l'Afrique de l'Ouest à partir du rapprochement de son cœur populaire ivoirien et sénégalais. Houphouët-Boigny s'y est refusé².

En 1960, tout projet fédéral, malgré la volonté panafricaine de N'Krumah, est abandonné au profit des indépendances étatiques simultanées... et solitaires, dont celle de la Côte d'Ivoire où règne le tout-puissant Houphouët-Boigny, ex-ministre du gouvernement français.

Le modèle étatique est celui de l'ex-colonisateur³ : il se veut « État-nation » pourtant inaccessible, pour n'être en réalité qu'un « État-ethnie » caractérisé par le rôle dominant de minorités parmi d'autres⁴.

Ces options successives sur la forme étatique à établir témoignent à la fois d'une conscience claire des faiblesses endogènes, d'une volonté de s'affirmer, mais aussi d'une absence de confiance en soi, largement préfabriquée par les colonisations. Aminata Traoré, ex-ministre de la Culture du Mali, dans son étude sur *Le viol de l'imaginaire* (Fayard, 2002) a fait le procès de cet affaiblissement culturel provoqué par le colonisateur, plus destructeur encore que le phénomène d'exploitation économique et social⁵. La colonisation a eu pour vice majeur d'avoir détruit une part de la capacité d'inventer une structure politique appropriée, c'est-à-dire authentiquement africaine. Or, « le mimétisme aveugle est beaucoup plus une folie politique » qu'une « voie parmi d'autres de développement économique et social »⁶.

² Ce refus contribue, dès la fin de 1960, à l'échec de la brève « Fédération du Mali » (regroupant 4 jeunes États africains).

³ Cf. M. A. Glélé. « Pour l'État de droit en Afrique », *L'État moderne. Horizon 2000. Mélanges P.F. Gonidec*. LGDJ, 1985, p. 181 et s. Pour M.A. Glélé, l'État africain en l'an 2000 devrait être enfin démocratique...

⁴ Cf. P. L. Agondjo-Okawe. « L'État africain, un État hybride, néocolonial », *Mélanges P.F. Gonidec, op. cit.*, p. 23 et s.

⁵ Aux nostalgiques de « l'œuvre » positive qu'aurait réalisée le colonialisme en Afrique, il convient de rappeler par exemple que les autorités françaises ont imposé par un décret de 1912 le travail forcé, qui n'a été abrogé qu'en 1946, malgré des rappels à l'ordre de l'OIT et sa convention de 1930 l'interdisant. À l'évidence, toute occupation d'un peuple par une puissance développée produit quelques réalisations utiles aux dominants, mais aussi aux dominés. Le III^e Reich nazi lui-même a construit des autoroutes, a réalisé de fortes avancées scientifiques et a même assuré des droits sociaux importants aux civils allemands durant toute la durée de la guerre !

⁶ Mohamed Dahmani. *L'Occidentalisation des pays du tiers-monde : mythes et réalités*. Économica, 1983, p. 29.

Cette situation confuse se manifeste toujours : ce qui a profondément changé, comme dans toute l'Afrique francophone, c'est le développement du sentiment antifrçais au sein du peuple en dépit de la proximité intellectuelle qui demeure, particulièrement entre Abidjan et Paris.

La succession des présidences Sarkozy (responsable de la chute du président Gbagbo, membre de l'Internationale socialiste, sans la moindre réaction de solidarité du Parti socialiste français⁷), Hollande et Macron (qui ont passivement ratifié le coup de force de la rébellion ouattariste) a profondément dégradé non seulement l'image de la France tout en entraînant la décadence ivoirienne qui se manifeste, par exemple, dans le monde universitaire⁸.

Le pouvoir macroniste et les grands groupes français, dont *Bouygues*, *Bolloré*, *Castel*, les chocolatiers et autres prédateurs, n'ont pas cessé de soutenir les manœuvres affairistes et politiciennes du régime Ouattara.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 2017, le président Macron a présenté comme un « effort financier sans précédent », quasi-philanthropique, la réalisation du métro Anyama-Port-Bouet (38 km). Ce chantier de 1 044 milliards de francs CFA (soit 5 fois plus qu'il n'en faut pour assainir toute la ville d'Abidjan qui en a bien besoin) est surtout une excellente affaire pour les firmes transnationales françaises. L'État français se limite à offrir à *Bouygues*, *Alsthom*, etc., par le relais du Trésor, des prêts garantis. Ce « métro » semble devoir être un « éléphant blanc » de plus pour les Africains⁹ !

⁷ Le parti Socialiste français, y compris certains *leaders* jusque-là proches de L. Gbagbo, comme J. Lang, loin de lui apporter en 2011 quelques secours ou soutiens, l'ont « encouragé » à démissionner, faisant *de facto* front commun avec le parti de Sarkozy ! Par contre, les amis fidèles de L. Gbagbo, comme Guy Labertit, ancien responsable PS, Pierre Sané, ancien secrétaire général d'Amnesty International, ou le professeur Albert Bourgi ont été qualifiés « d'indignes » dans le quotidien français *Libération* sur 4 pages !

⁸ L'université ivoirienne, privée de libre capacité critique et des conditions matérielles permettant un travail efficace, a perdu sa fonction créatrice, allant parfois jusqu'à sombrer dans la corruption la plus élémentaire (par exemple avec la marchandisation des diplômés !). C'est ainsi l'avenir de l'encadrement du pays tout entier qui est menacé.

⁹ Le président Gbagbo, sur la base d'un devis 10 fois moins cher, avait ouvert à la Chine un appel d'offres, au détriment de *Bouygues*, pour la construction d'un port, ce qui avait été considéré comme scandaleux par Chirac et conduit sous pression la

Dans le domaine politique, le pouvoir français a favorisé la reconduction du 3^e mandat de chef d'État au profit d'A. Ouattara, en violation de la Constitution ivoirienne, tout en bloquant au maximum le retour au pays de L. Gbagbo, retenu à Bruxelles sur injonction d'Abidjan, avant que ne soit prononcé enfin par la Cour pénale internationale un acquittement définitif le 31 mars 2021¹⁰. Les « scrupules » juridiques français, manifestés lors des élections présidentielles de 2011 remportées par L. Gbagbo, n'étaient pas à l'ordre du jour pour les élections suivantes !

L'observateur français, tirant les conclusions de ces faits et évaluant la part de responsabilité de l'État dont il est ressortissant, ne peut que faire preuve du plus grand esprit d'humilité s'il entend respecter le besoin primordial des Africains, et des Ivoiriens en particulier, de concevoir et d'édifier eux-mêmes un système sociopolitique échappant à tout « modèle » imposé de l'extérieur. Il ne peut avoir pour éthique que de refuser toute complaisance à l'égard de la politique très « françafricaine » poursuivie depuis si longtemps par son État qui a l'arrogance de porter des jugements définitifs et de donner des leçons de « démocratisation », étroitement dépendants des intérêts économiques et financiers à court terme.

Le chercheur français se doit de considérer comme incompatible avec la souveraineté de la Côte d'Ivoire la présence des forces militaires de la « Licorne », installées en permanence sur une base gigantesque à mi-distance de l'aéroport H. Boigny et du centre-ville, en position stratégique, prêtes à intervenir à tout moment, au prétexte, par exemple, de la « protection des ressortissants français » (comme en 2009). « L'humanitaire » a

Côte d'Ivoire à ne plus heurter les grandes firmes françaises (*Véolia, Total, Bolloré, Bouygues*, etc.) lors de l'attribution des marchés publics !

¹⁰ La chambre d'appel de la CPI a confirmé, par la voix de son président Chile Eboe-Osuji, l'acquiescement de Laurent Gbagbo et de Blé Goudé en leur présence. Elle a ainsi écarté la tenue d'un procès en appel et clos l'affaire dix ans après l'ouverture du dossier et après l'appel de la procureure générale sortante, Fatou Bensouda, interjeté huit mois après le prononcé de l'acquiescement par la Cour. À noter que ces divers dossiers d'accusation semblent avoir été traités de manière très problématique faisant courir sur cette ex-avocate gambienne de fortes rumeurs d'incompétence et de partialité politique. Fatou Bensouda avait été notamment mise en cause pour le rôle joué dans les crimes de la dictature militaire de Yahya Jammeh avec qui elle collaborait jusqu'en 2000. À l'évidence rien ne la prédestinait à occuper une fonction aussi importante au sein de la juridiction pénale internationale.

fait tous les métiers ! L'armée française est-elle fondée à constituer la garde prétorienne d'A. Ouattara ?

Il se doit aussi de relativiser son savoir s'il est conscient de l'extrême complexité que représente la cohabitation sur le territoire ivoirien de 60 à 90 ethnies de cultures et de pratiques diverses, sans compter la forte présence d'étrangers venus de pays voisins¹¹. La tradition de « diviser pour régner » du pouvoir politique français est à l'œuvre en permanence dans toute l'Afrique.

C'est le cas, pour la seule période la plus récente, du Mali où l'opération « Barkhane », initiée en 2013 par Hollande, n'en finit pas de ne déboucher sur rien, si ce n'est sur une hostilité populaire qui s'élargit sans cesse.

C'est le cas du Niger, où l'État français, après avoir soutenu la présidence de M. Issoufou, a fait élire Mohamed Bazoun en 2021, « ex-marxiste » converti à la social-démocratie dans un pays où 42 % de la population vivent sans aucune perspective dans une extrême pauvreté qui se prolonge depuis 1960, malgré l'uranium (entre les mains de la société française *Areva*) qui a pour « mérite » non de permettre des investissements au Niger, mais de faire tourner les centrales nucléaires françaises depuis 1974, lui assurant son « indépendance énergétique » !

C'est aussi le cas au Sénégal du président Macky Sall, soutenu par le président Macron malgré une opposition populaire de plus en plus virulente¹², ou du Congo Brazzaville de Sassou N'Guesso, réélu dès le 1^{er} tour en mars 2021, après 37 ans de règne (avec 89 % des 67,5 % de suffrages exprimés), lui aussi « ex-marxiste », élu avec un score à la « soviétique », comme disent les médias à court d'imagination. Pétrole congolais oblige !

En Côte d'Ivoire, comme dans toute l'Afrique francophone, il y a absence de l'État dans les zones rurales, carence des services publics, faiblesse des investissements productifs et sociaux, désordre et corruption et complicité de la France : elle se refuse à annuler les dettes souvent infondées, favorise des économies extraverties exportatrices de matières premières non transformées sur place,

¹¹ Voir par exemple, Bienvenu-Auguste Gahoudis, *Migrations et gestion du foncier rural dans le concept d'ivoirité en Côte d'Ivoire*, Cuvillier Verlag, 2020.

¹² Voir *Le Monde Afrique* du 25/03/2021. Quatre entreprises françaises ont été attaquées par les manifestants (*Eiffage, Total, Orange* et *Auchan*). L'Alliance française et le lycée français de Dakar ont été épargnés.

60 ans après « l'indépendance » ! C'est ainsi que se développe le djihadisme dont les victimes ne cessent de se multiplier !

S'entourer des avis précieux des amis ivoiriens les plus conséquents, les plus engagés en faveur du développement social de leur pays et poursuivant le combat pour la « seconde indépendance » de leur pays, c'est-à-dire pour la souveraineté internationale de la Côte d'Ivoire dans l'ordre international sans laquelle il ne peut y avoir de souveraineté du peuple ivoirien dans l'ordre interne, est donc une nécessité¹³.

Quelle démocratie sans la souveraineté ?

Le doyen de la faculté de droit d'Abidjan de 1989 à 1995, R. Degni-Ségui, dans son ouvrage *Les droits de l'homme en Afrique noire francophone. Théories et réalités* (2001), expose les droits et les libertés « abondamment proclamés » mais aussi « constamment violés ». Ce constat exprime la déception, mais surtout le profond « démocratisme » qui inspire les intellectuels ivoiriens de la première indépendance, tous formés dans les universités françaises et imprégnés des principes et des valeurs dont la France progressiste est porteuse. L'instauration d'un État de droit est présentée comme le remède à tous les problèmes de la Côte d'Ivoire, mais il se heurte à l'absence d'une culture démocratique populaire et au culte de la personnalité du « père de la Nation ». Encore faut-il que l'apprentissage nécessaire repose sur la volonté politique des gouvernants et de toutes les forces politiques, syndicales et humanitaires¹⁴.

Concentrée essentiellement sur la désignation du président et des parlementaires, la « démocratie », réduite à une procédure électorale et au règlement des contentieux qui en résultent, néglige cependant la question fondamentale de la misère, des inégalités sociales et de développement, c'est-à-dire des droits économiques, sociaux et culturels. Pire, chaque période pré et postélectorale

¹³ Que soient remerciés, en particulier, le professeur Nicolas Agbohohou, spécialiste des problèmes du franc CFA, Raphaël Dagbo et Roger K. Koudé et d'autres amis. L'ouvrage réalisé au lendemain du coup d'État contre le président Gbagbo en 2011 (Robert Charvin, Côte d'Ivoire, 2011. *La bataille de la seconde indépendance. Préface du doyen R. Degni-Ségui*, L'Harmattan) a déjà été conçu en collaboration avec divers collègues de l'université d'Abidjan, particulièrement de la faculté de droit.

¹⁴ Cf. R. Degni-Ségui, *op. cit.*, p. 318-319.

provoque une crise générale aggravant la condition des citoyens et préoccupant les investisseurs étrangers. Si le message de l'Europe, et particulièrement de la France, a convaincu le monde en diffusant l'idée que « le suffrage universel, c'est la liberté » après un siècle et demi de luttes politiques (de 1791 à 1945), il ne peut être considéré comme le stade suprême de la démocratie. En Occident même, y compris aux États-Unis, le déclin du pouvoir du suffrage (manipulation des modes de scrutin, abstention massive, financement discriminatoire, etc.) fait que « ce qui a libéré un jour peut le lendemain asservir », comme l'écrit Régis Debray. L'alternance, quelle que soit la volonté des électeurs, ne produit pas de véritable alternative : les élections occidentales, sauf cas exceptionnel, stabilisent au contraire l'ordre établi et phagocytent les oppositions. En Afrique, les élections tendent à discréditer le politique et la démocratie, qu'il y ait parti unique, pseudo-multipartisme (comme celui apparu « subitement » dans certains pays pour satisfaire au discours de La Baule de F. Mitterrand qui le réclamait) et comme le système d'A. Ouattara et de son clan l'a constitué avec ses Dioulas et les Burkinabés proches de Blaise Compaoré, exilé en Côte d'Ivoire dont il est devenu le citoyen pour échapper à la justice de son pays qu'il a dirigé pendant vingt-sept ans.

L'exercice du droit de suffrage, droit individuel inventé pour un type de société purement occidental, ne peut avoir la même signification en Afrique où les comportements sont bien davantage collectifs : en Côte d'Ivoire, composée de 60 à 90 ethnies, de plusieurs religions différentes très affirmées, où le taux d'alphabétisation est d'environ 50 %, l'élection ne peut être qu'une composante parmi d'autres d'une démocratie infiniment plus large et plus sophistiquée restant à inventer. En mars 2021, les élections législatives de première importance, avec le retour des forces favorables au Président Gbagbo et pour la première fois dans l'Histoire de la Côte d'Ivoire, l'union de l'opposition, n'ont connu que 37 % de participation, ce qui fait reposer le pouvoir sur une assise sociale ultraminoritaire.

En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays du monde aujourd'hui, la démocratie est « à-venir », selon la formule de J. Derrida, et l'élection ne peut d'aucune façon incarner le « tout-démocratique » comme le prétendent – sans y croire – les États occidentaux !

Il appartient au peuple ivoirien et à lui seul de conduire le travail qui s'impose à lui pour que la démocratie, qui ne peut être qu'une création continue portant sur tous les problèmes non seulement des institutions et de l'appareil économique, mais de tous les aspects de la société civile¹⁵.

Comme insiste Achille Mbembe, « aucun diktat d'aucune puissance ex-coloniale ne saurait s'y substituer ». Dans l'immédiat, ajoute-t-il, « l'alternance régulière au pouvoir en Afrique ne peut être fille du "droit" d'ingérence qui consacre l'asymétrie des forces au cœur des relations internationales et l'affirmation implicite que certains peuples sont incapables de se gouverner par eux-mêmes ! ». Or, la France de Sarkozy, Hollande et Macron et ses alliés « françafricains » régionaux (comme l'a été le Burkina Faso de Compaoré) n'autorisent pas la Côte d'Ivoire à être responsable d'elle-même.

Le « démocratisme » prioritaire des forces progressistes ivoiriennes ne peut avoir de portée effective sans une Côte d'Ivoire indépendante et souveraine : pas de pouvoir de transformation de l'ordre social interne sans souveraineté nationale !

En se limitant aux vingt dernières années, les autorités françaises se sont permis de soutenir une rébellion déstabilisatrice de 1999 à 2011¹⁶ et de peser de tout leur poids, par exemple, lors

¹⁵ Le philosophe marxiste H. Lefebvre, pour le monde occidental, avait insisté dans son étude *Pour une critique de la vie quotidienne* (première édition 1947) sur la multiplicité des inventions à imaginer dans tous les secteurs de la vie des citoyens pour qu'apparaisse une société réellement nouvelle favorisant un mieux-être, au-delà du changement nécessaire des rapports de production.

¹⁶ Le procès devant la cour d'assises de Paris, ouvert le 29 mars 2021, visant à élucider le bombardement de Bouaké en 2004, responsable de la mort de 9 soldats français, est révélateur. Un piège provocateur semble avoir été tendu aux forces aériennes d'Abidjan déployées contre la rébellion de Soro et Ouattara. Loin de stabiliser les positions des belligérants, l'armée française, dont c'était la mission officielle, a utilisé cet incident pour justifier la destruction de la microforce aérienne ivoirienne. Le bombardement de Bouaké est obscur. Deux avions Sukhoï, vendus par un marchand d'armes français, copilotés par des Biélorusses, ont en effet bombardé un camp militaire français censé être vidé de ses soldats, ce qui n'était pas le cas, et supposé abriter une réunion au sommet des rebelles. C'est en représailles que l'aviation militaire ivoirienne a été liquidée. Rien n'a été fait par les services français, malgré l'arrestation des pilotes biélorusses au Togo, grand allié de la France, et rapidement libérés pour les livrer à la justice française. Ils ont au contraire eu toute facilité pour « disparaître » définitivement et ne jamais avoir à répondre de leurs actes. Les auditions des responsables français de l'époque (M. Alliot-Marie, D. de Villepin et M. Barnier) ne sont à l'évidence d'aucune utilité (Cf. J. Balan. *Crimes sans châtement*).

de la conférence de Marcousis, assistées par les États-Unis et sur le terrain par les forces des Nations unies (ONUCI) pour détruire le régime du président Gbagbo et pour servir les seuls intérêts des groupes privés français et américains, avec les applaudissements du FMI !

La présidence Gbagbo¹⁷ s'est achevée en 2011, après la première tentative de coup d'État de 2002, par l'agression victorieuse d'une rébellion soutenue activement par l'armée française. Bien entendu, cette intervention décisive s'est faite au nom de la « communauté internationale » et de « l'humanitaire » : il s'agissait officiellement de s'opposer aux « violences post-électorales » et de « sauver des civils » menacés par les forces gouvernementales !¹⁸

L'indépendance politique est donc un objectif fondamental à conquérir et l'amorce de la diversification des relations internationales voulue par la présidence Gbagbo était vitale.

Mais l'indépendance économique et sociale, face aux pôles de puissances dominant le monde, exige sans perte de souveraineté la constitution d'un pôle régional ou même africain, sous une forme à inventer, mais encore plus complexe à fonder. Pour réaliser ces objectifs, la Côte d'Ivoire, comme tous les peuples africains, ne peut compter que sur ses propres forces, épurées d'une bourgeoisie

125

Affaire Bouaké. Un des plus grands scandales de la V^e République. 2020, Éditions Max Milo).

¹⁷ La présidence Gbagbo s'est efforcée de négocier avec la France et de ne pas « bousculer » ses intérêts économiques et financiers. Néanmoins, la diversification des relations de la Côte d'Ivoire (notamment avec la Chine), la préparation d'une sortie du franc CFA, et plus généralement le progressisme du président jugé non « fiable » par la France, ont condamné un régime se voulant simplement moins soumis au néocolonialisme de l'ex-métropole !

¹⁸ Les Accords de défense conclus entre États africains et État français, qui constituaient dans le passé des « assurances-vie » pour les chefs d'État liés à la Françafrique, ne s'appliquent plus « qu'à la carte », selon l'appréciation par la France de la « fiabilité » des pouvoirs africains ! Les poursuites (stimulées par l'État français) contre L. Gbagbo et Blé Goudé devant la CPI sont la consécration de la politique française d'ingérence. On ne peut que supposer que la durée de la détention imposée par la Cour de La Haye (à noter « l'anecdote » procédurale du fonctionnement de la CPI prévoyant pour les visites des détenus la déclaration de « l'appartenance politique » du visiteur à mentionner sur le formulaire officiel à remplir !) et la prolongation de la liberté surveillée de L. Gbagbo interdit de retour dans son pays ont été le résultat de pressions diverses de l'État français !

compradore incapable de ne pas vendre son pays en même temps qu'elle-même.

L'Étau¹⁹ à desserrer !

En 1960, la solution de facilité était de rester enfermé dans la sphère économique et financière française. La Guinée de Sékou Touré, qui avait choisi une authentique souveraineté, a payé le prix fort de sa libération, ce qui a entraîné la perversion ultérieure du régime, victime de la rupture radicale imposée par la France. L'État français s'est en effet refusé à accepter dans les faits ce qu'il avait admis au niveau des principes²⁰ !

126 La Côte d'Ivoire, dont nombre de cadres étaient profondément « francisés », a choisi le maintien d'une dépendance étroite par anticommunisme et pour accueillir sans difficulté les investissements jugés indispensables. S'est constituée ainsi une bourgeoisie locale étroitement liée à la bourgeoisie française qui s'est servie plus qu'elle n'a servi les intérêts réels de la Côte d'Ivoire. La classe dirigeante « franco-ivoirienne » a assuré ainsi une rentabilité optimale aux grands groupes privés français jusqu'à ce jour. Intégrée d'abord au marché français, l'économie ivoirienne est aujourd'hui pleinement intégrée à la mondialisation néolibérale, comme pratiquement toute l'Afrique. Les « performances » économiques officielles cachent mal une croissance en trompe-l'œil qui ne profite qu'à une petite minorité dont la fortune a fortement progressé, particulièrement depuis 2008 en raison du faible taux d'intérêt pratiqué par les banques centrales²¹.

Le mal-développement s'est poursuivi sous couvert d'une perspective officielle de l'entrée de certains pays africains dans la catégorie des puissances « émergentes ». L'appartenance du clan

¹⁹ *L'Étau* est le titre d'un ouvrage d'A. Traore (Actes Sud, 1999) concernant *L'Afrique dans un monde sans frontières*.

²⁰ Voir les réflexions du professeur Koudé sur « Les indépendances africaines » pour la *Revue politique et parlementaire*, 04/01/2021.

²¹ Cf. Ndongo Samba Sylla, F. Pigeaud, *L'Arme invisible de la Françafrique. Une histoire du franc CFA*, La Découverte, 2018.

Ouattara²² – en dépit de ses contradictions internes²³ – à la caste cosmopolite dominante sur le marché mondial interdisait à la Côte d'Ivoire tout développement social équilibré, bien que « l'Occident n'inspire presque plus ni peur ni respect à tant de nations encore sous son joug », écrit Boubacar Boris Diop en 2020, et que le sentiment antifrançais se développe²⁴.

Côte d'Ivoire : l'obligation de desserrer l'étau qui l'emprisonne

En premier lieu, les grands groupes français et autres (qui sont toujours les acteurs déterminants de l'économie ivoirienne en raison de leur position monopoliste fréquente) interdisent toute promotion de l'intérêt général en Côte d'Ivoire. Le groupe *Bolloré*, dont les profits sont assurés à 80 % en Afrique, est toujours omniprésent en Côte d'Ivoire, bien qu'il commence à être fragilisé. Il a en effet perdu la concession du port de Douala au Cameroun, malgré une intervention du ministre Le Drian auprès du président Bya²⁵ ! La maison mère *Bolloré S. A* a été mise en examen en 2018 en France pour soupçon de corruption au Togo.

L'entreprise familiale *Castel* est devenue numéro un des négociants de vins français (6 milliards d'euros de chiffres d'affaires) grâce au profit réalisé en Afrique, avec l'appui des réseaux de la Françafrique. À partir de ses liens avec le Gabon de

127

²² Il faut rappeler qu'A. Ouattara, fils d'un chef d'entreprise important, est diplômé d'une université américaine, a été directeur du département Afrique du FMI (1984-1988), fondateur de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (1988-1990) et Premier ministre d'Houphouët-Boigny (1990-1993). Une biographie radicalement opposée à celle de l'universitaire L. Gbagbo, docteur en histoire de la Sorbonne, en exil à Paris durant 3 ans, emprisonné en 1992, puis prisonnier par la CPI de 2011 à 2021 !

²³ L'âge et l'état de santé d'A. Ouattara entraînent des conflits de succession. Le favori du président est son frère cadet. Les ex-Premiers ministres Coulibaly et Bakayoko, qui semblent avoir été des rivaux, sont décédés quasi simultanément récemment. Ces disparitions font courir des rumeurs accusatrices chez les Ivoiriens.

²⁴ Cf. « Après la pandémie, le réveil de l'Afrique ? », *Le Monde diplomatique*, juillet 2020. Ce n'est certainement pas un événement comme « l'achat » des ayants droit de la procédure civile de Georges Floyd, tué par la police étatsunienne, au prix de plus de 20 millions de dollars, qui peut renforcer le prestige et l'autorité morale des Occidentaux !

²⁵ Cf. F. Pigeaud. « Au Cameroun, Bolloré en disgrâce », *Le Monde diplomatique*, janvier 2021.

Bongo, Castel²⁶ a gagné sa qualité de grand brasseur pour toute l'Afrique, notamment en Côte d'Ivoire. Castel est même devenu le partenaire de Coca-Cola dont il embouteille et distribue 20 % de la production continentale. Il a aussi récupéré les usines sucrières de Côte d'Ivoire. Étroitement lié aux différents chefs d'État africains, M. Castel a été invité à la cérémonie d'investiture en 2011 d'A. Ouattara : comme Vincent Bolloré et Martin Bouygues, « il gère en direct ses relations publiques avec la nomenclature locale »²⁷ !

Les bénéficiaires africains du groupe *Castel* sont logés dans des paradis fiscaux, échappant ainsi à tous les systèmes fiscaux ! Toutefois, en Côte d'Ivoire, ses positions de force commencent à vaciller face à Heineken alliée au distributeur CFAO... dans une « guerre de la bière » liée aux perspectives de consommation croissante !

Le cacao, l'une des ressources agricoles essentielles de la Côte d'Ivoire, reste beaucoup plus rentable pour les exportateurs que pour la masse des petits producteurs (dont les enfants constituent une main-d'œuvre déscolarisée) placée sous la tutelle des transporteurs petits et gros et surtout des firmes exportatrices. Le raffinage du cacao, en effet, n'est pas réalisé en Côte d'Ivoire, mais par les chocolatiers français et surtout américains (*Hersley* et *Mars*) qui réalisent ainsi l'essentiel des profits ! L'accord Ghana-Côte d'Ivoire (« l'OPEP du cacao ») (représentant les 2/3 du cacao mondial) peut cependant contribuer à modifier une situation quasi absurde !

Le marché ivoirien est ainsi, depuis des décennies, une « usine à profit » gigantesque pour quelques grands groupes français se croyant tout permis au plan social et fiscal.

En second lieu, la Côte d'Ivoire est impactée par une « dette odieuse », c'est-à-dire essentiellement infondée. La Côte d'Ivoire se plie aux injonctions du FMI, de la Banque mondiale et du « Club de Paris », réunissant tous les créanciers, malgré l'appel de la CNUCED à la création d'un mécanisme international et indépendant de restructuration des dettes souveraines. Le remboursement de la

²⁶ Cf. O. Blamangin. « Castel, l'empire qui fait trinquer l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, octobre 2018.

²⁷ Cf. A. Glaser, *Arrogant comme un Français en Afrique*, Fayard, 2016. Le chargé des relations extérieures du groupe est J.-P. Cantegrit, sénateur républicain des Français de l'étranger.

dette prive les États des moyens nécessaires au financement des services publics, notamment le secteur de la santé ! Pas question pour les créanciers de procéder à une quelconque annulation de la dette, amputant d'environ 12 % les recettes publiques des États africains (soit le plus haut niveau atteint depuis 2004), dont celle de la Côte d'Ivoire²⁸.

Enfin, il apparaît que les crédits obtenus par la Côte d'Ivoire n'ont pas permis une sortie du mal-développement : au contraire, ils n'ont favorisé que le consumérisme « ostentatoire » de la bourgeoisie locale et d'une fraction de la jeunesse tout en facilitant une « démocratisation de la corruption » au sein de toute la société ivoirienne, détruisant ses valeurs les plus profondes²⁹.

De plus, loin d'améliorer la situation, l'accord France-Union monétaire de l'Ouest africain du 21 décembre 2019 et la validation de la transformation du franc Cfa en « Éco » de mai 2020 continuent malgré les apparences à protéger la fuite des capitaux hors de la Côte d'Ivoire (qu'il s'agisse de capitaux français ou ivoiriens). La règle de la fixité de la parité monétaire (un euro = 655,95 francs cfa ou 655,957 Écos) permet en effet aux exportateurs de capitaux d'échapper à la loi de l'offre et de la demande sur le marché des changes qu'aurait introduit la flexibilité³⁰.

Ce qui a été modifié par l'initiative du président Macron, c'est le « visible » du système du franc Cfa trop décrié : elle ne perturbe en rien les spéculateurs. L'imprimerie de Chamalières qui produisait les billets des francs Cfa reste même chargée de l'impression des « Écos » ! En maintenant le principe de la fixité des parités entre l'euro et le franc Cfa ou l'Éco, le président français E. Macron protège en priorité les entreprises franco-européennes exportatrices de capitaux de la zone franc Cfa vers la zone euro

²⁸ T. Sankara à la tribune de l'OUA à Addis Abeba avait osé proclamer que « l'Afrique ne peut pas rembourser la dette ». « On nous demande d'être complices de la recherche d'un équilibre financier. Équilibre en faveur du pouvoir financier. Équilibre au détriment de nos masses populaires » ... Mais « si le Burkina Faso, tout seul, refuse de payer la dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence... Par contre, avec le soutien de tous les Africains, ... nous pouvons éviter de payer ». Cité par A. Traoré. *L'État*, op. cit., p. 166.

²⁹ L'attraction pour les produits de consommation importés d'Occident développe un « capitalisme de la séduction » chez les « obsédés du standing » répandus dans la jeunesse, source d'une idéologie toxique confuse, comme l'a connue l'Europe de l'Est à la fin du communisme

³⁰ Cf. L'analyse de N. Agbohohou (contact personnel de mars 2021).

contre les risques de change. Ceux-ci sont transférés ou supportés en dernier ressort par les masses laborieuses africaines dont les devises obtenues au prix de leur sueur sont utilisées pour racheter les francs Cfa (aujourd'hui ou demain les Éco) surabondants sur le marché des monnaies afin de faire remonter la demande et respecter le cours initialement convenu : $1 \text{ €} = 655\,957 \text{ FCfa}^{31}$.

Le constat est fait : rien d'essentiel ne peut promouvoir les intérêts réels du peuple ivoirien après 61 ans d'indépendance formelle, si la structure de l'économie ivoirienne demeure en l'état, autrement dit si la bourgeoisie, les classes moyennes et les plus démunis s'acclimatent à un mal-développement comme s'il était incontournable !

Une renaissance possible

La Côte d'Ivoire vit au ralenti alors que la moyenne d'âge de sa population est de 35 ans ! 40 % des Ivoiriens sont au-dessous du seuil de pauvreté et un chômage de masse atteint les diplômés. Le taux de croissance officiel est tombé à 1,8 % en 2020 contre 7 % de 2016 à 2019.

130

³¹ Le professeur Agbohoun nous rappelle que pour mieux apprécier pourquoi la France maintient la fixité des parités entre l'euro et le franc CFA, il y a lieu de noter ce qui suit :

En temps T1, $1 \text{ €} = 656 \text{ FCfa}$; donc $656\,000\,000 \text{ FCfa}$ exportés = $1\,000\,000 \text{ €}$
 (= $656\,000\,000/656$)

En Temps T2, $1 \text{ €} = 1\,000 \text{ FCfa}$; donc $656\,000\,000 \text{ FCfa} = 650\,000 \text{ €}$
 (= $656\,000\,000/1\,000$).

On constate que la perte de change s'élève à $344\,000 \text{ €}$ (= $1\,000\,000 \text{ €} - 650\,000 \text{ €}$).

En temps T3, $1 \text{ €} = 51\,000 \text{ FCfa}$; donc les $656\,000\,000 \text{ fcfa} = 13\,000 \text{ €}$ en arrondissant
 (= $656\,000\,000/51\,000$).

La perte de change, par rapport au temps, s'évalue à $987\,000 \text{ euros}$ (= $1\,000\,000 - 13\,000 \text{ €}$).

Face à cette réalité du marché des changes qui contraindrait les entreprises européennes à réinvestir localement en Afrique leurs plantureux bénéfices, la fixité des parités entre l'euro et le franc Cfa leur est salutaire et même salvatrice quand on sait que le rachat des francs Cfa surabondants s'opère à l'aide des devises africaines gérées par la France, à laquelle sont versés conventionnellement 50 % des recettes d'exportation des Africains livrés à la misère sans fin. Pour mémoire, l'euro s'échange contre 1 350 wons de Corée du Sud dont le PIB/hbt en parité de pouvoir d'achat excède 41 000 \$ par an aujourd'hui contre 690 \$ hier en 1960. Le même euro vaut plus de 49 512 rials d'Iran qui a plus de 20 000,00 \$ par habitant par an. En revanche, la Centrafrique, qui a 850 \$ par tête par an, a sa monnaie nazie, le franc Cfa, qui est 75 fois plus forte que celle de l'Iran (= $49\,512/655,957 = 75,48$ fois).

La politique est discréditée. Il y a « désenchantement démocratique » et toute action politique est considérée par une large partie de l'opinion comme inutile, d'où un absentéisme croissant ! La présence de 25 % d'allogènes plus ou moins bien intégrés sur le territoire ivoirien, particulièrement des Burkinabés, complexifie les problèmes : ils sont « instrumentalisables », comme ce fut déjà le cas lors de la rébellion pro-ouattariste qui a mis fin au régime Gbagbo !

L'actuel « Plan de redressement » du régime Ouattara (représentant 5 % du PIB) ne peut résoudre aucun des problèmes de la Côte d'Ivoire. Dans une société corrompue, il ne peut être que « sélectif » et les aides aux entreprises sont accordées arbitrairement... dans le cadre d'une concurrence jamais « libre » et toujours « faussée », sources d'une subordination de fait de certains secteurs économiques au pouvoir politique.

La Côte d'Ivoire, néanmoins, a en elle-même toutes les ressources pour connaître une renaissance permettant de surmonter les plus grands obstacles. Le retour de L. Gbagbo et des militants restés fidèles au plus haut niveau de la vie politique ivoirienne, malgré dix ans d'absence, sources de conflits et de divisions, crée une forte espérance dans la population.

Dans l'incapacité de pouvoir jouer son rôle de leader, L. Gbagbo, prisonnier politique de la CPI et indirectement de la France, n'a pu maintenir l'unité des membres du FPI rassemblés durant sa présidence. Le parti s'est divisé en trois fractions : celle fidèle à la ligne de L. Gbagbo, celle de l'ex-Premier ministre Affi N'Guessa, en situation de compromis avec Ouattara, et enfin celle plus faible et personnalisée de Simone Gbagbo. On conçoit que le retour de L. Gbagbo en Côte d'Ivoire, après un acquittement définitif, est en mesure de modifier radicalement cette situation !

L'une des tâches prioritaires des partisans de l'ancien président Gbagbo est de refonder une nouvelle force progressiste réconciliée et cohérente, travaillant à un rassemblement le plus large amorcé avec un certain succès avec le parti de Bédié, par-delà les clivages ethniques et religieux qui rendent complexe l'unité nationale et qui surtout obscurcissent les réalités de classes. Le terreau favorable à l'esprit social-démocrate fait de compromissions et de renoncements vis-à-vis des intérêts capitalistes nationaux et transnationaux est ainsi encore fertile...

La réconciliation populaire à la base de la société ivoirienne est une exigence. Elle ne peut se fonder que sur les leçons de l'expérience tirée de la rébellion armée et des crimes de guerre commis par elle. Que faire avec ces criminels ? Que deviennent les prisonniers politiques et les personnalités en exil ?

L. Gbagbo a raison lorsqu'il rappelle, face à toutes ces questions non résolues, l'ancrage de son parti à « une gauche socialiste, panafricaniste et qui lutte pour la construction d'un État démocratique, laïc, solidaire, multi-ethnique et multiracial » qui n'a pas pu ne pas prendre ses distances avec les *leaders* de la social-démocratie qui l'ont maltraité en 2011 !

En tout état de cause, les alliances ne peuvent se limiter à des accords électoraux de sommet, toujours très fragiles, particulièrement dans une société où le nombre d'inscrits sur les listes électorales est faible et l'abstentionnisme massif³². De plus l'importance accordée aux conditions le plus souvent irrégulières dans lesquelles se déroulent les élections est démesurée comparée au caractère décisif du travail de masse d'éducation civique, économique et politique des citoyens, pour leur prise de conscience de l'exploitation et de la domination qu'ils subissent dans tous les domaines. Le parti de L. Gbagbo a pour tâche le recentrage de l'action politique sur les préoccupations réelles et quotidiennes des hommes et des femmes (souvent déjà en mouvement) mais de plus en plus désemparés. Pour ce faire, la Côte d'Ivoire n'a plus à se comporter en « bon élève » du FMI, de la Banque mondiale et à se soumettre aux pouvoirs privés et publics français : c'est aux citoyens ivoiriens et à eux seuls de devenir maîtres du jeu politique en sortant de la confusion idéologique. Un certain prix à payer est inévitable et il est évidemment plus facile de l'écrire depuis la France que de vivre cette démarche de rupture en Côte d'Ivoire.

La nouvelle alliance à constituer se heurte inévitablement aux manœuvres du pouvoir, selon des modalités conspiratrices qu'a dû subir T. Sankara en 1987³³. Tout a déjà commencé depuis longtemps pour diviser les forces progressistes ivoiriennes, notamment par la corruption financière (beaucoup des millions de francs Cfa ont été distribués de manière clientéliste et continuent à l'être) et par

³² « Les élections servent plus à élargir le cercle de la clientèle qu'à développer le sens du bien commun, de l'humain, du social », écrit A. Traoré, *op. cit.*, p. 134.

³³ Cf. Valère D. Somé, *Thomas Sankara. L'espoir assassiné*, L'Harmattan, 1990, p. 29 et s.

l'instrumentalisation des différences ethniques et tribales (comme Compaoré avait utilisé les Mossi de Ouagadougou). Le pouvoir actuel d'Abidjan et la caste politique dominante sont composites : ils réunissent essentiellement les représentants de l'ethnie Malinké, les exilés burkinabés de l'entourage de Compaoré et l'inévitable clan affairiste³⁴.

Face à cette bourgeoisie d'État et aux affairistes, la réussite du rassemblement vital du mouvement progressiste pour des objectifs de développement social prioritaires est par ailleurs peu dissociable du contexte de la sous-région et même de l'Afrique tout entière, ce qui n'est pas le moindre des obstacles. Les projets d'une authentique union africaine, comme l'avait exprimé N'Krumah, en mesure de peser efficacement dans l'intérêt de l'Afrique sur la mondialisation néolibérale qui l'oublie, sont plus que jamais d'actualité, bien qu'ils ne puissent être mis encore à l'ordre du jour immédiat. On a assisté avec la liquidation de la Jamahiriya libyenne de M. Kadhafi aux moyens utilisés par l'Occident lorsque ses intérêts majeurs sont en jeu ! Les investissements libyens en Afrique étaient trop déterminants avec la création de trois organismes financiers (le Fond monétaire africain à Yaoundé ; la Banque centrale africaine à Abuja-Nigeria et la Banque africaine d'investissement à Tripoli).

Ces organismes étaient « dangereux » : ils devaient servir à créer en Afrique un marché commun et une monnaie unique panafricaine, alternative au dollar et au FCfa : les banques sont entrées en action avant les bombardiers de l'OTAN³⁵ et les milices islamistes !

L'élection pour un troisième mandat, dans le cadre de la « nouvelle Constitution », d'A. Ouattara, à l'issue d'un scrutin émaillé de violences (87 tués recensés), avec une participation officielle vraisemblablement fortement majorée de 50 % et une victoire à plus de 94 % des voix exprimées n'est pas une victoire

³⁴ Houphouët-Boigny, après avoir essayé de phagocytter le « petit capitaine », s'est appuyé sur Compaoré et les adversaires de Sankara, en pourrissant l'entourage immédiat du *leader* burkinabé pour l'éliminer. Houphouët-Boigny n'est en effet pas étranger à ce qui s'est passé à Ouagadougou le 15 octobre 1987, même s'il n'a peut-être pas souhaité la mort de Sankara !

³⁵ Les fonds souverains libyens (environ 150 milliards de dollars investis à l'étranger) ont été placés sous séquestre jusqu'à ce jour. Une grande partie de ces fonds a disparu et la banque d'affaires Goldman Sachs, dont Mario Draghi a été vice-président, a été particulièrement active dans cette grande rapine.

consolidant la mainmise du président ivoirien sur la Côte d'Ivoire. En l'absence de la candidature de L. Gbagbo et même de sa présence sur le sol ivoirien, l'élection présidentielle perd une large part de sa signification démocratique. Il en est de même du succès le 6 mars 2021 aux élections législatives du RHDP (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix), parti d'A. Ouattara qui a fait élire 148 députés sur 254 sièges (soit 58,26 % des élus), tout en procédant à « l'achat » d'un certain nombre de députés dits « indépendants » parmi les 28 élus de cette catégorie incertaine, officiellement motivée par le « refus des partis discrédités ».

Les divisions de l'opposition expliquent cette majorité absolue (la majorité des 2/3 recherchée n'a pu être atteinte) de l'Assemblée nationale 2021. La participation a atteint 39 %, les progressistes ayant décidé de ne pas être absents du scrutin et L. Gbagbo a pu se féliciter de l'élection de certains cadres de son parti à l'Assemblée, malgré les conditions difficiles, « les tricheries, les tripatouillages et les manipulations », dénoncés par l'ex-président K. Bédié, dirigeant du PDCI. C'est ainsi, par exemple, qu'à Gagnoa, la fraude semble avoir été massive grâce à une manipulation de la commission électorale « indépendante », qui avait mis à la disposition du parti de Ouattara les listes d'émargement de la circonscription avant le jour du scrutin, ce qui a permis de retirer le jour du vote les listes légales pour les remplacer par des listes frauduleuses préalablement remplies !

La fragmentation de l'opposition qui demeure, bien qu'elle ait reculé, n'a rien d'une fatalité, même si elle est très répandue dans toute l'Afrique. La corruption est en effet une arme politique décisive pour diviser et pour régner et les accords de sommet ne peuvent se substituer au mouvement populaire qui ne peut être uni que lors d'actions concrètes à la base portant sur la vie quotidienne³⁶.

La France n'est plus en position de monopole et n'a plus les moyens équivalents à ceux du passé : c'est là une promesse de plus de souveraineté pour la Côte d'Ivoire !

Le rôle de l'ex-métropole ne peut que progressivement se réduire et laisser place au seul peuple ivoirien. Abusant du

³⁶ La « Critique de la vie quotidienne » avait été faite par le philosophe marxiste H. Lefebvre : le socialisme en effet n'est pas qu'un mode de production, ce doit être aussi une « Autre » société. H. Lefebvre, malheureusement, a été marginalisé par les forces progressistes françaises !

« droit » d'ingérence et du « principe » de conditionnalité qu'elle impose dans ses ex-colonies, elle a en effet perdu de son crédit ces dernières décennies en Afrique avec sa contribution à l'élimination de T. Sankara, à celle (provisoire) de L. Gbagbo, à l'assassinat de M. Kadhafi, à ses complicités contre le peuple palestinien avec Israël, avec l'Arabie Saoudite contre le Yémen, avec les islamistes plus ou moins « modérés » en Irak, Syrie, Afghanistan, tout en combattant les djihadistes au Mali sans succès ! Patrie des droits de l'homme, elle oublie les massacres dont elle est coresponsable, tel celui de Duékoué en 2011, « l'Oradour » ivoirien !

Le monde intellectuel en Côte d'Ivoire peut reprendre un rôle créatif et ne plus accepter l'indigence et la dépendance théorique, venant de l'extérieur et nécessairement inappropriée ! La réflexion autonome concentrée sur le concept des élections, leurs bienfaits, leurs dangers et leur signification peut être doublée d'une critique non seulement du mode de production qui sévit en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance, mais aussi des dimensions quotidiennes d'une vie frelatée par l'argent, les besoins artificiels suscités par l'étranger, par la violence larvée des rapports sociaux qui s'exprime dans la presse dans le style du quotidien *Le Patriote* au service du pouvoir !

Les cadres africains ne sont pas condamnés à se pervertir en cadres « blancs » mimant leurs maîtres ! Les jeunes et les femmes ont certainement soif d'un autre quotidien, moins médiocre, et donc d'un besoin de « faire la politique autrement » à partir de conditions de vie décentes³⁷.

Résumé :

Après avoir décrit les liens particuliers qui unissent de longue date la France et la Côte d'Ivoire, l'auteur insiste sur la nécessité absolue d'y mettre fin en redonnant à ce pays les conditions de sa souveraineté, car le développement ne peut se mettre en place dans le cadre d'un système de prédation instauré par les grands groupes privés issus de l'ex-puissance coloniale. L'acquiescement par la Cour pénale internationale de l'ancien leader politique L. Gbagbo, permettant son retour au pays, rebat les cartes d'une alternative politique dont les difficultés ne sont pas éludées.

³⁷ Toutes ces questions étaient déjà posées par Tessy Bakary, Mekindabeng, Nathan Byamukana, dans *Alternatives Sud. Démocratie et marché*, vol. VI/1999.